© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

apres 25 an de coke crreak hero savoir que choisir

Par Profil supprimé Postée le 06/05/2017 21:26

> jai 25ans de toxicomanie plus que de vie seine j ai 40an jai dja fait des cure prison mai jammai post cure du coup a chaque fois je revient a lille c reparti je voudraai savoir que choisir apres sevrage entre appart therapeutique ou appart therapeutique

---

Mise en ligne le 11/05/2017

Bonjour,

Nous vous rejoignons pleinement dans votre projet d'intégrer une formule de soins résidentiels dans l'idée probablement de prolonger sur du plus long terme et de manière plus encadrée votre rupture avec les produits, de consolider votre arrêt.

Il nous est néanmoins difficile de trancher à votre place sur le type de formule qui vous conviendrait le mieux entre les appartements thérapeutiques, les familles d'accueil, les centres thérapeutiques résidentiels (CTR), les centres thérapeutiques communautaires (CTC) ou les soins de suite et de réadaptation (SSR). C'est un choix vraiment très personnel et vous seul pouvez dire quelles sont vos attentes pour cibler le mode de soins résidentiels qui y répondra au plus juste.

Vous trouverez en lien ci-dessous une page de notre site qui reprend, pour l'essentiel, les différentes formules. Comme vous le verrez, il est possible sur cette même page de faire des recherches pour trouver des adresses dans toute la France.

Nous comprenons qu'il ne soit pas si évident de vous y retrouver et de vous déterminer tout seul mais il est probable que vous soyez déjà entouré de professionnels susceptibles de vous aider à y réfléchir. Il ne faut pas que vous hésitiez à les solliciter dans ce sens.

Nous restons disponibles bien sûr si vous souhaitez revenir vers nous et échanger plus directement sur votre projet post sevrage. Nous pourrons éventuellement vous communiquer plus de détails sur les modalités de prise en charge ou les spécificités de structures que vous auriez au préalable repérer.

Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.

En savoir plus :

- "Les soins résidentiels après l'arrêt"